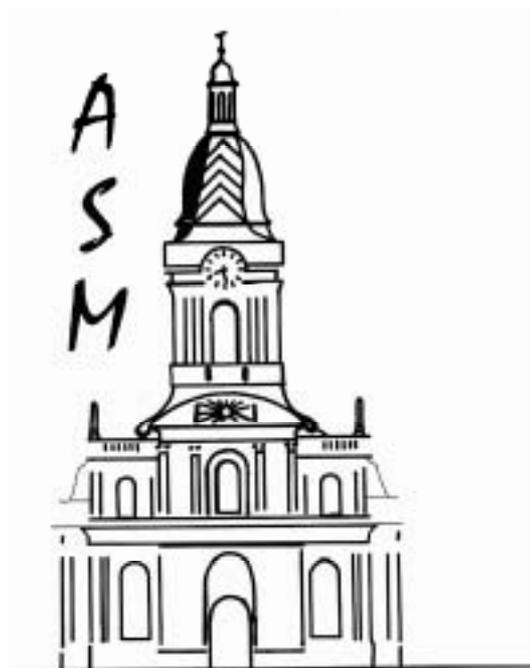


# ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE MORGES

«Nous n'héritons pas la terre de  
nos ancêtres, nous l'empruntons à  
nos enfants» (*A. de Saint Exupéry*)



## BULLETIN

## D'INFORMATION

### N°33

septembre 2001

L'avenir de la Galère « LA LIBERTE »

## Sommaire:

### L'avenir de la Galère « La Liberté »

Editorial	page 3
Rappels	page 3
Concept d'exploitation	page 4
Le site	page 4
Le site du Bief	page 5
Quelques informations tirées du business plan	page 6
Où en est-on en cette fin d'été 2001 ?	page 7
Imaginons que...	page 7
Ce qu'ils en pensent : M. Pascal Duperret	page 8
M. Jean-Marc Pasche	page 8
M. Jean Pierre-Hirt	page 9
A propos de galères ou petite histoire de ces bâtiments	page 10
Une nouveauté : les guides d'accueil ASM MDA	page 13
Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 mai 2001	page 14
En marge de l'exposition « l'Elan Vital » au Musée Forel	page 15
Activité de l'ASM	page 16
Journées du patrimoine « En ville sans ma voiture »	page 17
Un nouveau livre de Paul Bissegger	page 18
Répondez-nous	page 19

**Dans le numéro précédent, se trouvait le bulletin de versement permettant aux membres d'acquitter leur cotisation 2001 (20.- francs). Nous encartons à nouveau dans ce numéro 33 un bulletin rose pour les membres qui auraient du retard dans leur versement. Un grand merci à chacun de sa contribution.**

## ASM

### CASE 2218 1110 MORGES 2 CCP 10-17957-7

Ce bulletin est édité par le comité de l'ASM: Mme et MM J. Alméras, F. Amrhein, N. Jufer, P. Knobel, J. Longchamp, J.-P. Morisetti, J. Merino, P. Schmidt, Cl. Wasserfallen.

Adresse du président: J. Longchamp, Banc-Vert 17 1110 Morges, tél 801'02'27, e-mail [longchamp@urbanet.ch](mailto:longchamp@urbanet.ch)

## Editorial

En quoi l'avenir de la galère « La Liberté » peut-il bien concerner l'ASM ? On peut légitimement se poser la question. A première vue, une attraction touristique n'a pas grand-chose à voir avec la sauvegarde du patrimoine. Surtout que l'association actuelle engendrant une société anonyme, le projet de promotion et d'exploitation de « La Liberté » devient une entreprise comme une autre, soumise aux lois du commerce.

Pourtant, l'implantation du port et du village se fera, au moins partiellement, sur le domaine public et comme il s'agit d'un aménagement de la rive du lac, lieu très sensible, cela concerne au plus haut point le patrimoine morgien. En cas de construction d'un « port-village » entourant la galère au Parc de Vertou, une partie de la rive sera forcément « privatisée », puisque réservée aux visiteurs payants. Comme pour chaque réalisation, ce projet comporte des avantages et des inconvénients. Il est donc souhaitable d'en prendre connaissance et d'en débattre ouvertement et largement. Des décisions démocratiques doivent être prises par les Conseils communaux, voire par les citoyens (Plan partiel d'affectation, crédit

pour les infrastructures dépendant de la collectivité).

Par ailleurs, l'aventure « folle » de la galère représente aujourd'hui déjà un extraordinaire défi relevé : sauvegarde de savoir-faire, retour dans la vie professionnelle de chômeurs meurtris, attraction touristique majeure. Cette odyssée moderne est à l'évidence une chance pour Morges et sa région. L'ASM, très sensible à un développement de qualité pour la ville, se doit d'attirer l'attention sur l'importance de l'enjeu. Peut-être devrait-on dire : l'ASM demande qu'on abandonne les discours pour passer à une action bien pensée à l'aune du développement durable.

C'est pourquoi une grande partie de ce bulletin est consacrée à l'avenir de « La Liberté », rappelant les informations disponibles en cette fin d'été 2001 et donnant la parole à quelques acteurs importants. Cette publication poursuit évidemment le but de susciter la discussion et de faciliter la prise des meilleures décisions possibles.

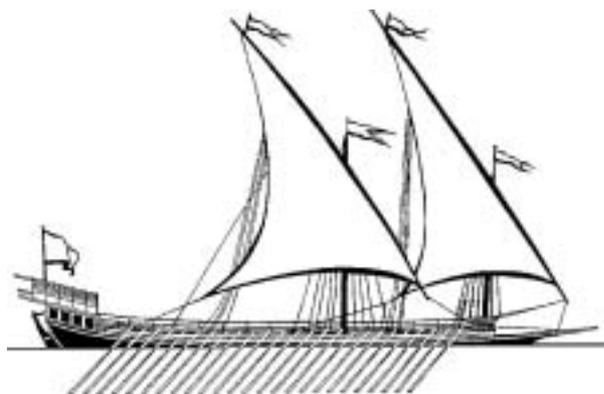
Jacques Longchamp

## Rappels

La galère est construite par l'Association lémanique pour la construction et la mise en exploitation de « La Liberté ».

- octobre 1992, idée lancée par M. Jean-Pierre Hirt. Le choix de Morges s'est fait au gré d'une recherche de site sur l'arc lémanique. La mise à disposition du terrain de la Blancherie y est pour beaucoup.
- août 1995, construction du chantier naval.
- mars 1996, construction du navire proprement dit. Le travail a été effectué par plus de 600 chômeurs.
- 23 juin 2001 mise à l'eau dans le cadre d'une belle fête.
- dès juin 2002, exploitation

« La Liberté » est une réplique d'une galère méditerranéenne du XVII<sup>ème</sup> siècle, dont les plans sortent des Archives du Musée de la Marine à Paris. La construction en lamellé-collé, inconnue à l'époque des galères, a tout de même été choisie pour assurer la longévité du bâtiment. Même si les Savoyards, les Genevois, puis les Bernois ont entretenu une flotte de galères pour imposer leur puissance sur notre lac, ces navires avaient d'autres caractéristiques et aucune galère du type de « La Liberté » n'a jamais navigué sur le Léman.



## Concept d'exploitation :

Une S. A. est en voie de formation. Elle gèrera et exploitera la galère en pleine responsabilité économique, c'est-à-dire que cette exploitation devra s'autofinancer. Aucune subvention publique n'est prévue. Pourtant l'Etat et les communes seraient amenés à financer certains travaux connexes : reconstruction d'un port de petite batellerie, détournement de rivière, etc.

L'actuelle association restera l'actionnaire majoritaire (54.5%) afin de garantir une certaine éthique, garder le contrôle du projet et préserver les valeurs qui ont prévalu lors de la création du projet. L'entreprise en devenir offrira 8 à 10 emplois, l'exploitation de « La Liberté » et du musée vivant de l'artisanat, 30 postes. Par ailleurs, le public a déjà pris des options sur une partie des actions (300'000 actions à 10 CHF). Cette démocratisation du capital se poursuivra. Les collectivités publiques qui désireraient entrer dans le capital seront les bienvenues et leur présence accentuera le respect de la ligne « sociale » de la société.

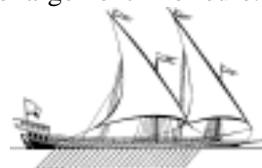
L'exploitation de la galère nécessite un port d'attache pour mettre « **La Liberté** » à l'abri, l'entretenir et embarquer ses passagers.

Un concept d'exploitation du navire très élaboré a été étudié. Il repose sur un management touristique professionnel. Le bateau sera engagé durant 7 mois et demi par an, aussi bien dans des croisières régulières, des courses d'école, des affrètements de diverses durées de jour ou de nuit, des parades... Le

prix de base prévu est de 44.- francs par passager pour une croisière de deux heures en haute saison.

A l'exploitation de la galère, on a joint un village médiéval « **Port-village** » dans lequel on projette de mettre en valeur les métiers d'antan. Quinze échoppes d'artisans ainsi qu'un marché artisanal constitueront l'espace vivant de l'artisanat médiéval. Vraisemblablement les métiers suivants seront représentés : tisserand, meunier, horloger, aubergiste, herboriste, forgeron, potier, écrivain public, boulanger, vigneron, vitrier et pêcheur. A cette part du projet s'adjoint un espace artistico-commercial qui intéresse aussi diverses associations professionnelles qui s'associeront au projet. On y trouvera une auberge, une taverne, une maison vigneronne, une boulangerie, un atelier d'horlogerie et l'espace du marin... Une capacité d'hébergement d'environ 40 chambres sera offerte par l'auberge et les chambres du premier étage des échoppes. « Port-village » sera ouvert 7 jours sur 7, toute l'année. L'estimation actuelle du prix d'entrée est de 15.- francs.

Même s'il y a de fortes synergies, les deux projets, exploitation de la galère et village médiéval, sont indépendants financièrement. En particulier la galère peut être exploitée séparément, mais au prix d'une rentabilité largement inférieure..



## Le site

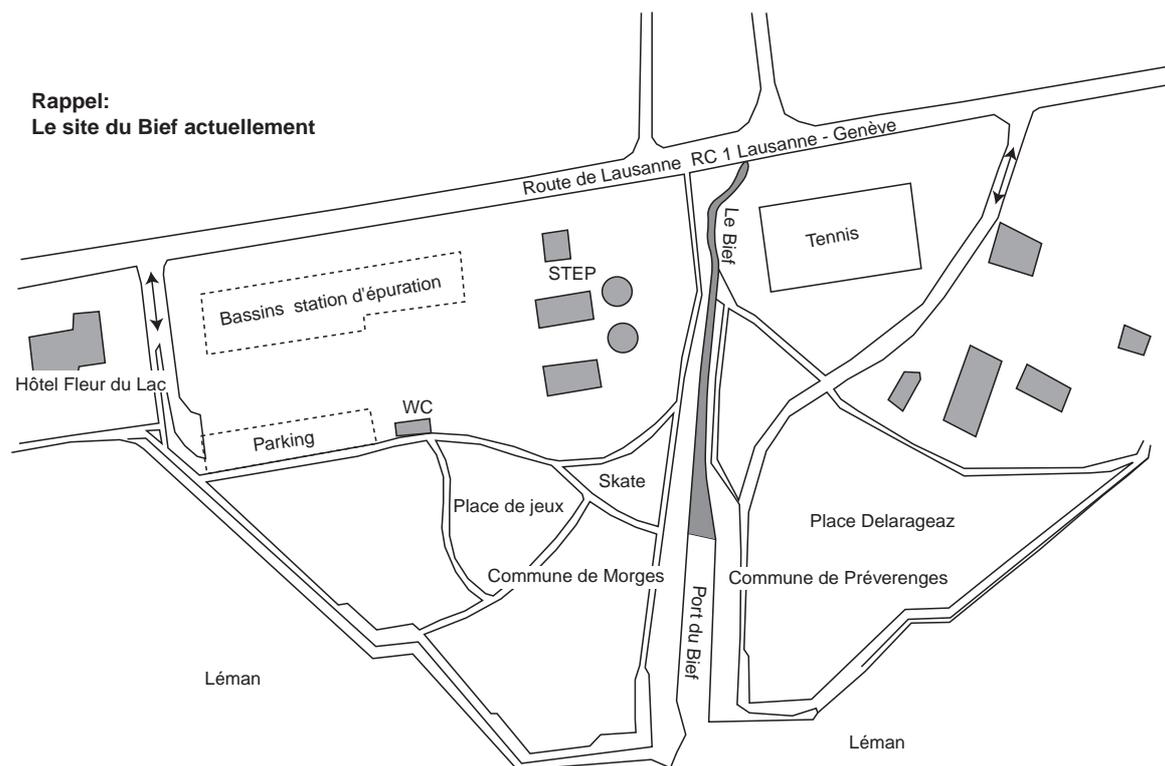
La recherche du site le plus propice à l'exploitation de « La Liberté » a débuté il y a longtemps et a été mené soigneusement. La galère n'est pas du tout liée à Morges. Mais il paraît logique de choisir Morges, capitale du nautisme. Certains affirment même qu'en cas de désistement de Morges, une commune – valaisanne pour ne pas la nommer - accueillerait « notre » galère les bras ouverts.

Des spécialistes employés par l'association ont passé en revue des sites nombreux : par exem-

ple, Villeneuve – Noville, esplanade des cantons à Lausanne-Vidy, etc...

Sur la rive de la région morgeenne: 7 variantes ont été étudiées: 3 au Boiron, une au Casino, une dans la Baie de l'Eglise et deux au Bief. Effectuées par un groupe pluridisciplinaire comprenant architectes, ingénieurs civils, économistes, géologues, historiens et géomètres, ces études se sont déroulées en relation avec les autorités, en particulier avec le Service cantonal de

l'aménagement du territoire, fort bien au courant de la question puisqu'il a réalisé ces dernières années le plan directeur des rives. C'est ce service qui a suggéré de choisir comme meilleure proposition actuelle le site du Bief. C'est donc sur cette hypothèse que tout le travail prospectif actuel de l'équipe de la Liberté se construit, en particulier les plans financiers.



## Le site du Bief

Chacun connaît ce parc de Vertou ou Delarageaz à la disposition de tous. Partagé entre les communes de Morges et Prévèrènges, un triangle de terrains gagnés sur le lac dans les années septante constitue un vaste espace vert riverain fortement couru pour la promenade, les loisirs. L'idée est d'utiliser l'actuel port du Bief en l'adaptant pour La Liberté. Tout autour serait érigé le village artisanal. Le cours de la rivière serait détourné, ce qui éviterait l'ensablement dont souffre le port actuel et du même coup permettrait de reconstituer les conditions d'un delta naturel (projet prévu par le plan directeur des rives). Il resterait à construire un nouveau port de petite batellerie qui pourrait offrir plus de places que l'actuel.

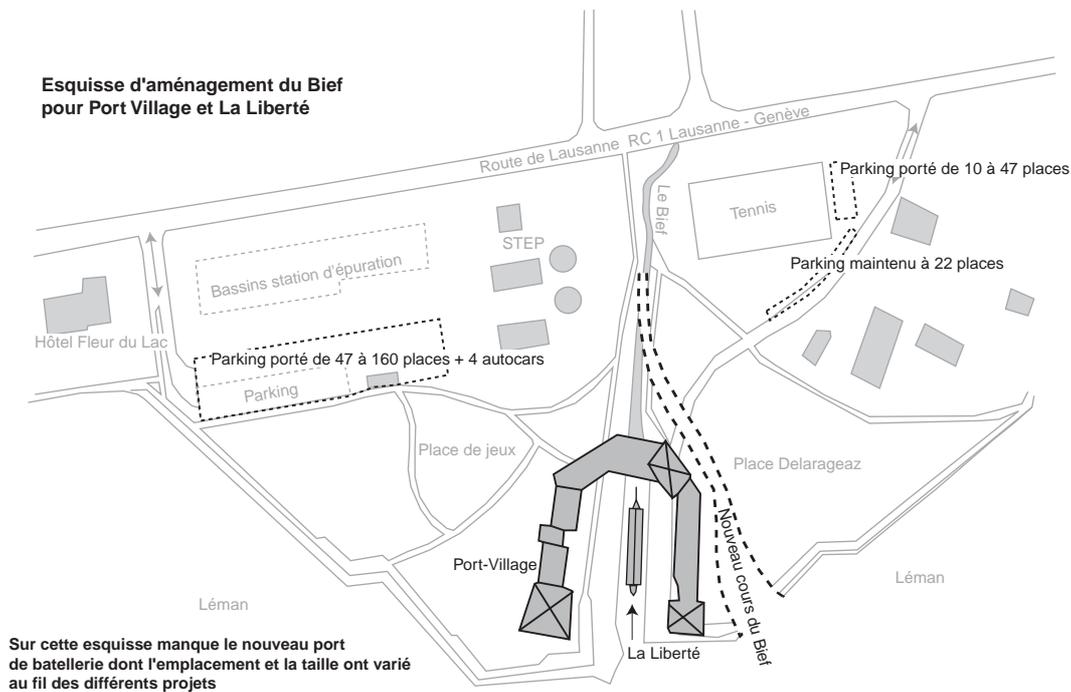
Pour l'accueil des visiteurs et passagers de La Liberté, on agrandirait les places de stationnement, tout en prévoyant pour les jours de grande affluence un système de navettes desservant des parkings plus éloignés.

Le projet à l'ordre du jour actuellement bénéficie des remarques faites par le bureau ECOSCAN le 20 décembre 2000, lors de sa « première analyse des impacts du projet ».

Concernant le port de petite batellerie, non-représenté sur le plan, il reste un point important. 81 embarcations ont une place d'amarrage dans le port du Bief actuel. Il est indispensable de les fournir dans un nouveau port. Les différentes esquisses de projet partent du point de vue qu'il faut profiter pour augmenter la capacité du port.

On parle de 250. D'abord ce nouveau port avait été projeté en avant du port actuel qui devient le port d'attache de La Liberté. Par la suite des esquisses le présentent à l'ouest, comme une extension de la place de Vertou, à l'endroit où la digue présente un décrochement.

L'association de la galère suggère qu'on lui confie le gardiennage du port et offre ses services pour l'entretien des bateaux. Mais la question du financement de la construction de ce port n'est pas traitée par les divers projets ! (C'est normal, puisque cette reconstruction incomberait aux communes qui pourraient la confier à une association ad hoc). Non abordée non plus, la question du stationnement supplémentaire lié à un port de 250 places d'amarrage !



Sans vouloir analyser à fond les avantages et inconvénients de ce projet d'implantation, on peut relever **quelques aspects frappants** :

- ⇒ La Liberté aurait là un site de tout premier ordre du point de vue du paysage et de l'espace littoral permettant d'associer de manière optimale les constructions et les activités de Port -Village avec le point d'ancrage du vaisseau.
- ⇒ En contrepartie, on note que l'endroit est relativement éloigné du centre de Morges, peu desservi par les transports publics, que l'extension des places de stationnement pour les visiteurs et les employés créerait un trafic supplémentaire, et surtout que, rendue inaccessible aux promeneurs, une part non négligeable de la zone de détente serait « privatisée ». Sur les 50'000 m<sup>2</sup> de la zone de détente, 16'000 m<sup>2</sup> ne seraient accessibles que pour les clients. Il ne faut pas cacher non plus les problèmes, peut-être pas techniques, mais financiers posés par la déviation de la rivière et la construction d'un nouveau port de batellerie.
- ⇒ Les difficultés institutionnelles et politiques ne sont pas des moindres : La Commune de Préverenges, sur le territoire de laquelle se réaliserait au moins la moitié du projet est dans l'expectative. D'une manière ou d'une autre, le projet devrait être adopté par les Conseils communaux pour ce qui concerne le plan partiel d'affectation et les dépenses communales liées à ce projet. Quand on sait qu'il y a une certaine urgence à offrir à la galère un abri sûr...

### Quelques informations tirées du Business Plan :

#### *L'envergure du projet :*

43'000 passagers vibreront à l'aventure de La Liberté dès sa première année d'exploitation ;

150'000 visiteurs sont attendus annuellement au musée vivant de l'artisanat médiéval :

Le chiffre d'affaires global de Port-Village est estimé à CHF 4.3 mio dès sa première année d'exploitation complète.

#### *L'investissement*

Tandis que le financement des travaux de finition de La Liberté est d'ores et déjà assuré, CHF 11.5 mio seront nécessaires à la réalisation de Port-Village dont 7.5 mio pour la construction du bourg médiéval, 1.5 mio pour l'aménagement du port, 0.5 mio pour la déviation du Bief et 2 mio pour les aménagements extérieurs (dont les places de parc) et divers. A noter que dans ces investissements

n'apparaissent pas les chiffres concernant la reconstruction d'un port de petite batellerie indispensable pour abriter les 81 bateaux qui sont actuellement dans le port du Bief.

Le financement de cet investissement sera fourni par des fonds propres à hauteur de 4.8 mio (liquidités, souscription actions,...) et des fonds étrangers pour 6.7 mio (emprunt bancaire mais aussi prêt sans intérêt du Fonds Equipement Touristique du canton

de Vaud et diverses subventions dont une pour la déviation du ruisseau du Bief).

#### *Les risques*

Le « business-plan » de l'association envisage les risques du projet. Même si le lecteur est bien conscient de la nécessité d'oser, il aurait aimé trouver plusieurs scénarios de l'avenir de la Galère pour le cas où les hypothèses retenues s'avéraient impossibles à réaliser.

### **Où en est-on en cette fin d'été 2001 ?**

Sur la base de cette hypothèse du Bief, les études sont avancées et se poursuivent. L'Association lémanique pour la construction de la galère La Liberté a présenté en juillet 2001 son Business Plan. Ce travail a pour but de démontrer la faisabilité économique du projet à moyen terme. Il a été transmis à l'Association des Communes de la Région Morgienne (ACRM) qui, elle-même, a mandaté Ernst et Young le 17 juillet 2001 pour faire un audit de ce business plan. Leur rapport sera en principe terminé fin août.

Conclusion : la balle est dans le camp des autorités et des citoyens qui devraient se hâter de demander à l'association toutes les précisions qui leur paraissent encore nécessaires afin de se prononcer clairement et rapidement.

## **Imaginons que...**

Imaginons que les responsables et la population concernés donnent rapidement leur accord pour que le projet « La Liberté - Port-Village » se concrétise dans notre ville.

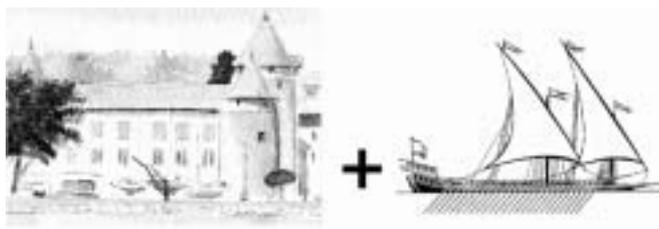
Mais, désireux de sauvegarder les espaces verts publics du Parc de Vertou et de dynamiser le centre-ville, les Morgiens décident de placer la Galère au vieux port. Parmi d'autres solutions possibles, on choisit soit de reconstituer pour La Liberté l'ancien débarcadère qui se trouvait sur le môle oriental du vieux port, soit de déplacer et reconstruire ce môle côté Lausanne afin d'agrandir le port et d'y offrir à l'intérieur une place suffisante pour la galère et de nouveaux postes d'amarrage.

Dans les locaux et cours du château, actuellement occupés par l'arsenal, s'implante l'équivalent de Port-Village, voire, dans cette capitale du nautisme lémanique, de quelque chose comme un centre pour la navigation lémanique.

La ville de Morges profiterait de cette occasion pour repenser l'aménagement et donc l'attractivité de ses quais. Le bijou que constitue Morges Fleur du Lac serait ainsi encore enrichi.

De cette manière, La Liberté et Port-Village seraient magnifiquement desservis par les transports publics. (En particulier les touristes débarquant des bateaux CGN auraient une raison de plus de choisir Morges.) Pour ce qui est des visiteurs utilisant leur véhicule privé, cette demande supplémentaire pourrait être l'occasion d'empoigner véritablement et efficacement le problème du stationnement à Morges.

Chance, avec certains risques autant que possible calculés, voilà ce qu'offre la Galère à notre ville. Certainement que les Morgiens ne comprendraient pas que La Liberté échoue sur le banc de sable de discussions sans fin et de l'attentisme peureux. Il y a donc urgence qu'un groupe de travail où seraient représentés tous les partenaires se mette à l'œuvre efficacement pour préparer des prises de décisions rapides.



## Ce qu'ils en pensent

### **GALERE "LA LIBERTE" : UN IMPACT MEDIATIQUE EXCEPTIONNEL**

Après avoir accueilli plus de cent soixante mille visiteurs sur son chantier, la galère "La Liberté" a rejoint les eaux du bleu Léman le 23 juin dernier, devant plusieurs dizaines de milliers de personnes enthousiastes.

Pour promouvoir cet événement unique et la ville qui en était le théâtre, notre Office du Tourisme, en collaboration avec le service marketing de l'Association de la Galère, avait informé et invité plus de deux cent médias suisses et étrangers. Résultat: une couverture

médiatique véritablement exceptionnelle, équivalant à plusieurs centaines de milliers de francs d'investissements publicitaires (TV5, les trois chaînes nationales et certaines TV régionales, RSR1, tous les grands quotidiens romands, la NZZ, le Blick, le Tages Anzeiger, der Bund, 20 Minuten, L'Alsace, les Dernières Nouvelles d'Alsace, l'Est Républicain, le Dauphiné Libéré ou encore le magazine allemand Seereisen).

Avant sa mise à l'eau, la "Liberté" avait par ailleurs déjà fait parler d'elle dans le monde entier, notamment suite à de nombreuses visites de médias touristiques étrangers. Je me rappelle avoir par exemple accompagné à la Blancherie des reporters de France, d'Allemagne, des Etats-Unis, d'Australie ou encore du Japon.

L'incroyable succès médiatique et populaire de "La Liberté" démontre clairement l'intérêt de cette dernière sur le plan touristique et donc économique. Sa construction a contribué de manière incontestable au rayonnement de la région morgienne. Je ne peux donc qu'inciter tous les acteurs économiques et politiques, qu'ils soient de bâbord ou de tribord, et les habitants de la région à ramer en cadence pour "ancrer définitivement" la Galère à Morges ou pour le moins dans ses environs immédiats. Le ponton d'amarrage provisoire de la Blancherie étant appelé à être démonté dans dix-huit mois au plus tard, le temps presse...

M. Pascal Dupernet, Directeur ADIREM & OFFICE DU TOURISME DE MORGES

### **Au Parc de Vertou ? Hors de question !**

C'est un beau bateau. Chaque matin, de mon balcon, j'aperçois sa coque vernie éclairée par les rayons du soleil levant. Sous les superstructures (un peu trop) massives, on devine les lignes d'eau, tendues et fines du coursier, une galère se doit d'être rapide ! Vivement que les mâts et le gréement soient en place afin que l'image complète s'intègre harmonieusement parmi les bateaux du Léman. La première phase de cette aventure, souvent controversée et peu ordinaire, sera ainsi terminée avec l'achèvement de la construction proprement dite.

La deuxième phase, à savoir son exploitation commerciale, qui débutera au courant de l'an prochain, sera tout aussi aventureuse. La bonne maintenance d'un tel navire n'est pas chose aisée. Planifier, organiser les nombreuses sorties prévues, attirer suffisamment de clients, jouer avec une météo très souvent capricieuse, ...et tant d'éléments que la nouvelle société devra impérativement maîtriser. Quand on sait comme la CGN peine à maintenir son bilan hors d'eau ... ! Ce deuxième défi sera relevé, je n'en doute pas, mais attention, le miracle a certainement déjà eu lieu !

Là où la chose se complique singulièrement, c'est au niveau des infrastructures techniques, car, pour bien fonctionner, la galère a besoin d'une base terrestre. Que ce soit dans un port ou sur un embarcadère en pleine eau ! Or le littoral morgien, exigü, est déjà complètement aménagé puisque nous n'avons que des quais et des ports (à l'exception de l'embouchure de la Morges et de la zone de la piscine). Dès lors, il est légitime de se poser la question pour savoir si l'exploitation de cette galère doit raisonnablement s'opérer depuis notre cité.

Une chose me paraît certaine : il est hors de question de toucher aux zones de verdure du *Parc de Vertou* (ou du *Parc de l'Indépendance*). De très nombreuses voix parmi les citoyens se font entendre à ce sujet et l'entêtement à vouloir faire aboutir un tel projet susciterait des oppositions tout aussi résolues, car il est vital de maintenir dans leur intégrité ces deux magnifiques parcs dont la superficie reste faible. La construction envisagée de *Port-Village* à cet endroit serait une catastrophe : les espaces verts largement amputés pour construire des places de parc (lesquelles seront de toute manière insuffisantes), le parc serait réduit à sa portion congrue et, au vu des chiffres de visiteurs annoncés, la tranquillité actuelle ne serait alors plus qu'un lointain souvenir. Sans parler du bruit induit par les nombreuses activités prévues et les innombrables véhicules. La nuisance sonore serait totale, pollution garantie.

Au nom de l'initiative privée, souhaitable en elle-même, il n'est pas possible d'accepter n'importe quoi, sous prétexte qu'un tel projet soutiendrait le commerce local. Ce qui d'ailleurs reste à prouver. Peut-être en saura-t-on bientôt davantage grâce aux études qui devraient donner un éclairage aussi bien financier qu'écologique.

« *La Liberté* » flotte, elle est baptisée. Qu'elle navigue désormais au gré des vents du Léman.

*Port-Village* est un projet qui n'a pas de lien direct avec la galère. S'il doit se réaliser un jour, alors que ce soit dans un lieu plus adéquat et moins dommageable que le *Parc de Vertou* !

Jean-Marc Pasche, conseiller communal, voisin de la galère, membre ASM

### **Qu'attendons-nous des autorités?**

Renforcer l'image de la région morgienne en tant que capitale lémanique du nautisme, ou l'imagination au service de l'emploi : deux belles devises qui ne sont pas de vains mots.

En effet, grâce à une gestion rigoureuse des fonds à disposition, le financement complet de la construction de **La Liberté** (matériaux et salaires à charge de l'Association) jusqu'à son exploitation au printemps 2002 est d'ores et déjà assuré. La grandiose Fête du lancement du navire le 23 juin dernier qui a rassemblé près de 60'000 visiteurs sur les 2 jours de Fête a été totalement autofinancée, indépendamment des comptes de l'Association. L'occasion ici de remercier sponsors, services communaux, bénévoles et spectateurs de leur soutien. Le succès de la fête est aussi un signe tangible de bon augure pour l'avenir de l'entreprise et de son développement au profit de la région et de son tissu économique.

#### **Ce que nous attendons des autorités politiques communales et cantonales**

Pas forcément de l'argent bien que les communes auront la possibilité, comme tout un chacun, d'investir dans « *La Liberté* » et « *Port-Village* » S.A. par des prises de participation actionnariale. Ce que nous attendons en particulier, c'est surtout un soutien et une volonté politique de réaliser un projet de développement durable en faveur de la mise en valeur d'une économie touristique créatrice d'emplois et du reste favorable au secteur du marché régional. Les soutiens inconditionnels de Madame la Conseillère Jacqueline Maurer, Cheffe du Département de l'économie et de Monsieur Eric Voruz nous sont acquis.

La Municipalité de Morges et le Conseil communal qui a voté une motion allant dans le sens évoqué ci-dessus l'ont bien compris. L'ACRM qui a commandité l'audit du plan financier aura très probablement l'occasion d'être rassurée sur la faisabilité du projet dont il est ici question.

En effet, un soutien plus global de toute une région, autorité politique et milieux économiques en tête seront plus que jamais nécessaires. Car il faut bien l'avouer, tout nouveau projet quel qu'il soit, soulève de nombreuses et compréhensibles interrogations, questions et des oppositions.

D'ailleurs, quel que soit le site, la problématique reste la même. L'important c'est la volonté politique et le consensus politique avec un large soutien populaire.

La réalisation d'un port d'attache pour La Liberté liée à l'idée d'un bourg médiéval réunissant sur un même site La Liberté et les artisans qui faisaient vivre les bourgades de l'époque, nous paraît du point de vue touristique, historique, culturel, pédagogique et didactique de la plus haute importance, pour assurer un développement harmonieux de la région. Ce développement-là nous appartient, vous appartient, reste à le vouloir !

Jean-Pierre Hirt, initiateur du projet de la galère « La Liberté »

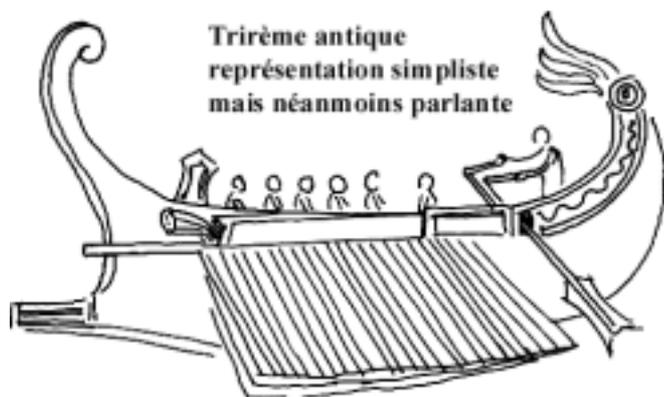
L'ASM désirait vous présenter un mot de M. Borgnana, syndic de la commune voisine de Préverenges. On sait que des réticences se sont fait jour dans cette commune quant à une implantation au Bief du Port-Village qui serait à moitié sur son sol et imposerait la reconstruction d'un port. Mais, en date du 10 août, nous avons reçu une lettre nous informant que la Municipalité de Préverenges prenait connaissance du plan financier et qu'elle attendait les rapports d'impacts et de faisabilité ainsi que la prise de position de l'ACRM avant d'adopter une position.

### *A propos de galères ou petite histoire de ces bâtiments*

*"Que Diable allait-il faire dans cette galère? Ah! maudite galère..."*

Combien de fois le vieux Géronte s'est-il fait berner par Scapin ?

Quelle galère! C'est bien dans cet état qu'on peut se trouver lorsque plus rien ne va correctement. Le nom « galère » désigne aussi le gros rabot de charpentier utilisé pour dégrossir avec peine une pièce; ou une sorte de grand râteau; aussi un long fourneau en briques réfractaires dans lequel on fait chauffer plusieurs vases à la fois; encore un tombereau dont se servaient les maçons; enfin, en Espagne : une espèce de chariot dans lequel on voyageait ( aller en galère!). Bref, chaque usage de ce mot appelle à la souffrance, à la difficulté, mais en aucun cas ne correspond à l'horreur de la situation du galérien sur son banc.



Autres curiosités:

- Galère ou Caius Galerius Valerius Maximianus était un... empereur romain de la Tétrarchie
- A Malte, celui qui " tenait galère" armait une galère à ses dépens.

Et pour clore cette énumération, à la déchéance de Pierre III, Tsar de Russie, les quelques jeunes femmes qui étaient avec lui sur la Neva auraient dit : "qu'allions-nous faire dans cette galère ?..."

*Et vogue la galère!*

L'origine des galères se perd dans la Méditerranée et les époques anciennes.

La galère désigne un bâtiment de guerre ou de commerce à rames et à voile en usage de l'Antiquité jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s. Cette famille de vaisseaux dits *longs* (rapport entre le maître-bau et la longueur totale environ 1/7) s'opposait aux vaisseaux *ronds* dont la longueur ne dépassait pas 3 à 4 fois la largeur. Les galères utilisaient la voile pour leur déplacement (et le soulagement de l'équipage) et lorsque les vents s'y prêtaient, mais dès que la mer grossissait, elles devenaient inopérantes. L'étrave plongeait sous les vagues, les bordés bas ne protégeaient pas des paquets de mer. Les fantassins, les rameurs étaient trempés et le bâtiment embarquait dangereusement de l'eau.

Une innovation grecque qui ouvre l'ère des combats navals est l'invention de un ou deux éperons d'airain à l'avant qui permettaient de transpercer les bâtiments ennemis. La manœuvre était redoutable car il fallait enfoncer le flanc adverse et se retirer immédiatement faute de quoi les deux bâtiments coulaient ensemble.

Les galères grecques ou *Trières* possédaient un équipage de deux cents rameurs installés sur 3 rangs les uns en dessus des autres. Des fantassins légers complétaient cet équipage et menaient des raids dans les territoires ennemis, proches de la mer.

La faculté intéressante de la galère était de ramer, entendez *nager*, indifféremment en avant ou en arrière. Ainsi, lors des combats, la galère pouvait reculer pour s'éloigner d'un danger ou prendre son élan et revenir à la charge au moment de l'attaque qui se faisait toujours à l'éperon dans les flancs de l'adversaire.

La galère était pourvue d'un mât à voile carrée unique.

A l'époque romaine, la galère s'appelait *Trirème* de *triremis* latin (tre = 3 et remus = rame). C'était le navire de combat par excellence de la marine romaine jusqu'à la décadence de Rome. Les rameurs (souvenez-vous de Ben-Hur) s'appelaient en partant du bas : *thalamites*, *zigites*, *thranites*. Les caractéristiques principales étaient les mêmes que chez les Grecs.

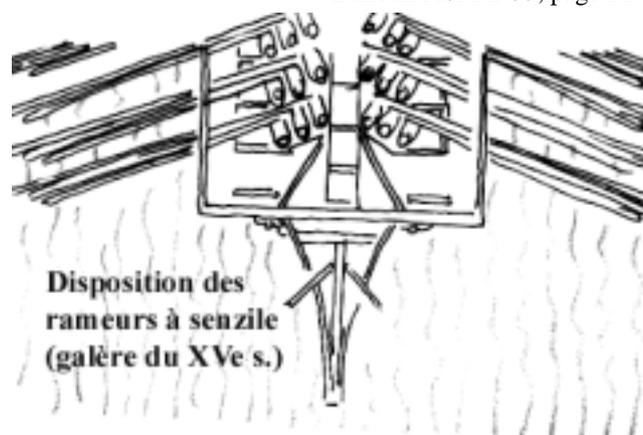
Au fil du temps, les galères se diversifient, prennent de l'importance et deviennent de plus en plus lourdes. A leur apogée, vers le milieu du XV<sup>e</sup> s., elles mesurent 46,65 m de long et 5,83 m de large avec 26 avirons à chaque bord en appuis sur l'*apostris* ou lisse en saillie au-dessus du pont.

Entre les bancs de nage, au milieu du bâtiment, se situe le passage : la *coursive*, large d'un mètre et surélevée de 70 cm environ. Elle forme un coffre où s'empilent voiles et appareils de rechange. Sur l'extérieur, une sorte de boulevard appelé le *couvoir* permet le déplacement des fantassins entre les rameurs.

Signalons encore les deux superstructures. A l'avant, la *rambade*, sorte de plate-forme carrée, surmontant de deux mètres environ les premiers bancs de nage. Tout à fait à l'arrière, le *tabernacle* ou *carrosse*, construction précaire tenant plus de la tonnelle que de la cabine, recouvert de tissus dont la somptuosité variait avec les circonstances et pouvait, lors de visites d'apparat, atteindre un luxe extraordinaire.

L'avant est garni d'un canon de 24 livres en guise de naïade de proue appelé le *coursier* et de chaque côté un canon de 8 (livres) permet de tirer sur l'avant.

La *chiourme* constituait le "moteur" de ce curieux bâtiment... Deux à trois cents rameurs nus et enchaînés sur leurs bancs étaient livrés à leur épouvantable situation. Survivre entre coups de fouet et efforts surhumains, ramer pour "l'exercice" ou la guerre. Faire partie des prisonniers de guerre : donc être repris et ramer pour l'ennemi. En cas de naufrage, mourir enchaîné à sa galère. Dormir tête-



bêche sous les bancs encombrés du marche-pied et du pédagne. Cheveux, barbe et sourcils rasés, qu'il soit condamné à temps ou à vie, le forçat était retenu à la *banquette* par une chaîne rivée au pied. Nourris de *gourganes* (fèves sèches) et de mauvais pain, les malheureux souffraient autant du chaud que du froid. Imaginez la puanteur que dégageait la chiourme qui ne pouvait jamais se laver. Aller aux toilettes... se passait dans un pot de chambre qui était vidé par le dernier venu, placé au dernier rang vers la poupe. Par dérision, les galériens du XVII<sup>e</sup> s. appelaient cet ustensile le *Jules* en pensant à Mazarin qui les avait condamnés... Jean de la Varende a parfaitement décrit ces conditions dans la *Phobée* ou la dernière galère.

Par dérision, on peut estimer grossièrement que la puissance d'une galère de 300 hommes était de 300 x 200 W soit : 60 KW ou la valeur d'une voiture moderne moyenne.

Eugène SUE avait commencé une histoire de la marine et attribuait généreusement à la galère une célérité de ... 8 nœuds. Il pensait que la *vogue* pouvait atteindre 26 *palades*/minute, la palade étant la distance parcourue entre deux coups d'aviron, soit environ 9,75 m. La Varende conte le drame de la *Phobée* qui ne parvient jamais à dépasser les 22 palades ( 6,6 nœuds). Mais l'ingénieur maritime Forfait donne des valeurs de 4 nœuds et demi pour une vogue d'une heure seulement ou 2 nœuds un quart durant la première heure et 1 nœud pendant les quelques heures suivantes après quoi la chiourme est épuisée. Bien qu'on disposât de "moyens variés" pour motiver ces malheureux, étaient-ils suffisamment forts et nourris pour parvenir à cette puissance ?

Aujourd'hui, les galériens modernes de la petite reine et autres formes de sports télévisés sont "encouragés" par des formules plus magiques...

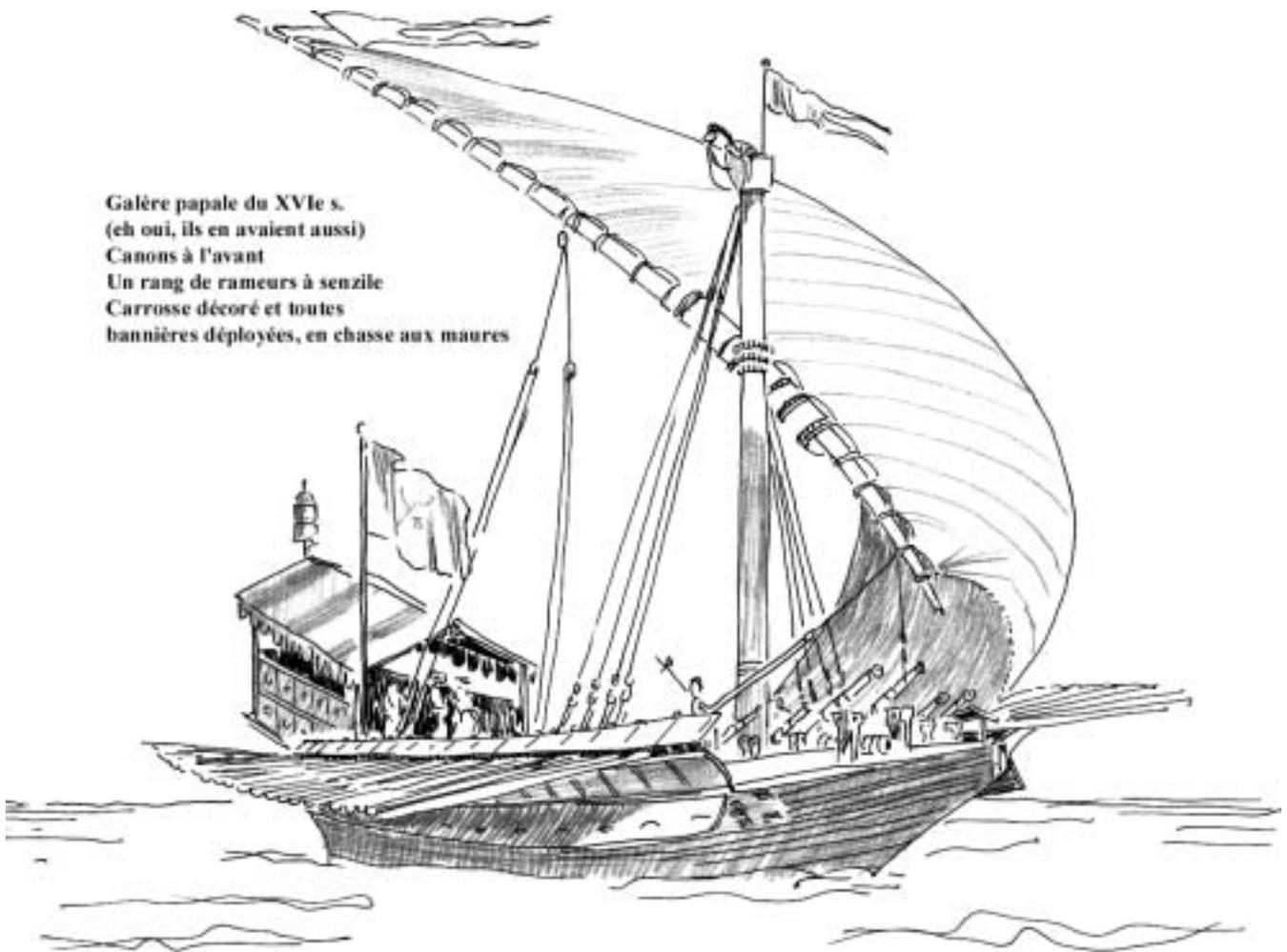
Dans la marine italienne du XV<sup>e</sup> s., les appellations *birème* ou *trirème* correspondent aux nombres de rames par banc; chacun des hommes d'un même banc maniait, alors, sa rame individuelle. A cette fin, les bancs étaient inclinés sur l'axe du bateau. Le groupage des avirons par série de trois s'observe distinctement sur les peintures de la renaissance. C'était le système dit à *senzile*. Dans le système *scalocchio* en usage sur les galères du XVII<sup>e</sup> s., tous les galériens d'un même banc étaient attelés à un seul gros aviron.

Le XVIII<sup>e</sup> s. verra la mort des galères. Malgré leurs deux mâts à deux voiles latines, trois cents rameurs

et "six vingt soldats", elles sont trop lentes et dépassées techniquement. Soulagement pour les forçats ? Que non point! Le bague remplacera cette incroyable et longue institution pour disparaître à son tour en... 1942

La galère morgienne " la Liberté" n'est qu'une aimable et très douce métaphore d'une machine de guerre, de pratiques et de souffrances impensables mais heureusement disparues.

Ph. Schmidt



## Une nouveauté : Les guides d'accueil ASM MDA

La publication du magnifique ouvrage de M. Paul Bissegger « La Ville de Morges » n'a pas fini de nous offrir ses riches retombées.



Emblème du parcours culturel de Morges

Au début avril, on inaugurait le **parcours culturel**. Développé dans le cadre de la commission culturelle et touristique de la Commune de Morges, avec la participation active de l'Office du Tourisme et le soutien des commerçants, un parcours fléché à travers la vieille ville a été créé durant l'hiver. Composé de 23 sites sélectionnés, ce circuit est signalé par des panneaux numérotés. Pour guider le visiteur **un dépliant** en trois langues a été conçu et est à disposition gratuitement à l'Office du Tourisme.

Sur demande de l'Office du tourisme, **un groupe de guides** s'est constitué. Il compte actuellement une vingtaine de personnes dont presque l'entier de votre comité.

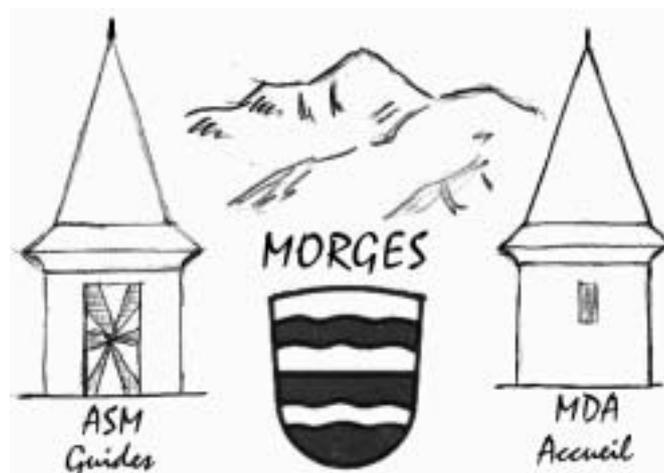
### Notre coach : le MDA

**Le mouvement des aînés (MDA)** qui a déjà l'expérience de la formation de guides pour la visite de Lausanne, puis, notamment, de Montreux, Nyon et Yverdon a accepté de venir plusieurs fois à Morges pour conseiller nos guides débutants et lancer un programme de formation. Qu'il soit ici remercié, tout particulièrement Mme Gonin qui s'est dépensée sans compter pour partager ses expériences, encourager et conseiller. Les liens avec les guides des autres villes se poursuivront grâce au MDA.

### C'est parti !

Les guides morgiens sont prêts à assurer la visite de notre ville en différentes langues et en s'adaptant au public qu'ils accueillent. La durée du parcours-type est d'env. deux heures. En tout temps, on peut demander une visite par l'Office du Tourisme.

Ce service de guide a débuté en musique puisque, dimanche 24 juin, 10 guides ont accueilli, à la satisfaction générale, plus de 400 chanteurs des rencontres chorales franco-suisse. Durant les mois de juillet et août, un service régulier a été assuré chaque vendredi matin à 9h 30 (départ devant l'Office du tourisme). Malheureusement, les hôtes de Morges et les habitants furent relativement peu nombreux à profiter de cette animation. Peut-être faut-il du temps pour que l'offre soit connue... Merci à tous ceux qui feront de la publicité autour d'eux surtout aux endroits où passent les hôtes de Morges. Toutefois plusieurs demandes pour les semaines à venir laissent bien augurer du succès de cette forme d'accueil et de mise en valeur de notre patrimoine.



### Porte ouverte à de nouveaux guides.

**Si vous désirez devenir guide de Morges**, la porte est grande ouverte, ne manquez pas de vous annoncer. Il n'y a pas besoin d'être spécialiste en archéologie ou en histoire. Toute personne quel que soit son âge peut guider un groupe avec succès, pour autant qu'elle aime sa ville, sache s'exprimer, fasse preuve d'ouverture et d'une grande capacité d'accueil. Naturellement, les personnes capables de s'exprimer en une langue étrangère sont particulièrement précieuses.

### *La formation des guides*

Evidemment, les guides doivent se former. Pour l'essentiel, **cette formation** se fait à l'intérieur du groupe lui-même par l'apport des connaissances et des recherches des uns et des autres. Durant tout l'hiver au rythme d'une rencontre par mois, les guides présenteront à leurs collègues un sujet qu'ils auront creusé.

Ces présentations sont naturellement ouvertes à tous les intéressés. Les thèmes choisis ne sont pas encore tous déterminés. On peut pourtant annoncer, par exemple : Morges et l'art, Morges et le Léman, Les fontaines de Morges, Les parcs de Morges. Vu que ces présentations débiteront avant la parution du prochain bulletin ASM, dès que leurs dates seront fixées, nous les communiquerons aux personnes qui nous auront annoncé leur intérêt à l'aide du coupon de la page 19.

### *Appel*

Dans vos bibliothèques dorment certainement des ouvrages qui, pour le groupe des guides, seraient **des trésors d'information**. A l'heure actuelle, des ouvrages de Ric Berger, P.-A. Bovard (Histoire animée des Morgiens) ou d'E. Küpfer sont pour certains introuvables. Sans doute existe-t-il aussi d'autres documents qui pourraient rendre service. Merci à toute personne qui serait d'accord de prêter, voire de donner, un de ces ouvrages à la bibliothèque du groupe des guides.

### *Liens avec l'ASM*

Formellement, le groupe des guides d'accueil ASM MDA fait partie de l'ASM comme une commission spécialisée (statuts art. 13). Pourtant il est autonome : il s'organise lui-même, gère ses propres finances et reste volontiers ouvert à des personnes qui ne seraient pas membres de l'association.

## **Procès verbal de l'assemblée générale de l'ASM**

Le 7 mai 2001 au Grenier bernois

En présence d'une vingtaine de personnes, M. Jacques Longchamp, Président, ouvre l'assemblée générale de l'ASM. Après l'approbation de l'ordre du jour et du PV de la dernière assemblée générale, M. Longchamp lit son rapport d'activité de l'ASM.

L'association compte environ 220 membres. Les membres du comité se sont retrouvés à 7 reprises. L'ASM s'est penchée sur de nombreuses **mises à l'enquête** sur le territoire morgien : PPA en Sorby et en Plan, Sablon-Gare, Charpentiers Nord, Fossés 61, Grand'Rue 69, ponton de la galère, pour lesquels elle a fait des remarques, ainsi que pour la station service en Sorby, où elle a fait opposition. L'ASM ne peut rien faire pour changer diamétralement les choses à Morges. Mais elle peut influencer le visage de la ville.

L'ASM a de nouveau participé aux **Journées du Patrimoine** en 2000. Elle a tenu un stand lors de la journée du 22 septembre 2000 : « En ville sans ma voiture ». Elle a aussi soutenu activement l'initiative de l'ATE pour le 30 km/h en ville.

Trois numéros du **bulletin de l'ASM** sont sortis 30-32. Le n°31 traite des aménagements locaux. Le n°32 était consacré au Forum « La ville et l'enfant ». On peut regretter ici le peu de soutien rencontré auprès des parents et la très faible fréquentation du **Forum**. Cependant, les groupes de travail des parents ont permis de créer des liens avec les écoles et les autorités morgiennes. On peut espérer une suite pour les différentes propositions des parents.

L'ASM a participé à la mise sur pied des guides pour le **parcours culturel** en vieille ville de Morges avec le MDA (Mouvement des Aînés). Une vingtaine de guides se sont lancés. En juillet et août, le parcours guidé débutera à 9h30 à l'Hôtel-de-Ville.

### Finances

M. Morisetti, caissier, présente **les comptes** arrêtés au 31 décembre 2000. Un déficit de 253,20 Fr est à relever. Les comptes sont adoptés avec décharge donnée au caissier. MM. Jacquemai, Kirchhofer et Pasche (suppléant) acceptent d'être réélus au poste de vérificateurs des comptes.

**Le budget** 2001 est présenté avec un excédent de 200 Fr., sans changement du montant des cotisations (20.- francs). Le caissier est remercié pour son excellent travail.

**Le comité** peut compter sur la présence d'un nouveau membre : M. Juan Ramon Merino, qui est aussi Conseiller communal.

### Activités prévues en 2001 :

L'ASM prévoit de s'intéresser de près à la Galère et à la suite à donner au Forum « la ville et l'enfant ». Elle va se pencher sur les mises à l'enquête, continuer à encadrer les guides du parcours culturel. En 2001-2002, elle prévoit d'organiser un nouveau Forum sur « Morges et le tourisme ». Pour ce qui est des problèmes de circulation, l'ASM va se pencher sur la transversale est-ouest, sur les parkings de Marcelin et de Morges Ouest.

### Photo mystère :

Mme Véronique Laufer a trouvé que la photo, proposée dans le bulletin 32, représentait le carrefour Gare-Dufour et elle l'a datée justement de 1967.

### Prix de l'ASM :

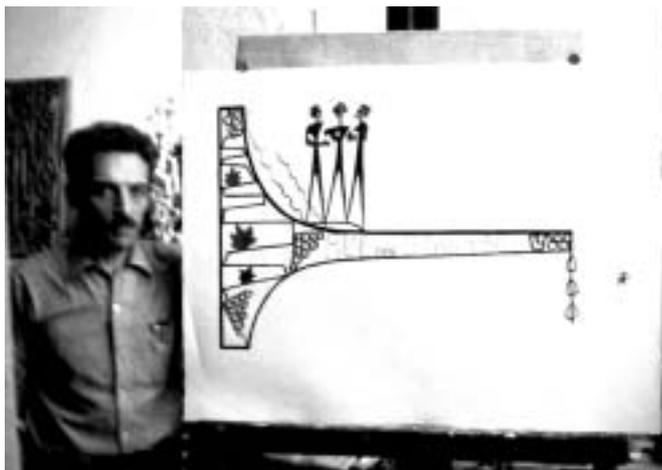
Le but du prix de l'ASM est de forcer les gens à regarder un peu autour d'eux. Le prix « coup de cœur » des membres de l'ASM va à l'architecte Claude Fehlman pour les numéros 33-37 de la Rue Louis-de-Savoie. Il est intéressant de noter que seuls les bâtiments anciens rénovés ont été cotés par les gens qui ont participé au concours.

Après l'administratif et la remise du prix, vient l'information substantielle : Monsieur le Préfet Roger Glur présente le district de Morges, son importance, sa richesse et sa grande diversité. Merci M. le Préfet.

N. Jufer

## En marge de l'exposition « L'Elan Vital » André Pirlot au musée Forel

### Mise en valeur des impasses de la ville



*André Pirlot dans son atelier avec le dessin de l'enseigne de la ruelle des trois Suisses*

Dans les années 60, nos ruelles punaises étaient mal aimées. Afin de lutter contre les rats, M. le Municipal Sollberger utilisa l'équipe communale pour enlever les pavés et bétonner.

Dans l'année qui suivit le changement de législature, M. le Municipal Beck donna l'ordre à l'ingénieur de la ville (par ailleurs soussigné de cette communication) de les éclairer au moyen de tubes néon. Admirateur du travail d'André Pirlot et sachant que nous avions à Morges un excellent atelier de serrurerie, je demandai à l'artiste s'il ne pouvait pas réaliser des enseignes en s'inspirant des noms évocateurs de nos ruelles. Il restait à faire avaliser cette idée par le pouvoir politique. Grâce au soutien de M. le Municipal Bovard, André Pirlot finalement dessina pour la ville de Morges toutes ces enseignes pour la modique somme de 600.- francs.

Jean Alméras

## L'activité de l'ASM

### Le peuplier du vieux port

Interrogeant la Municipalité sur l'abattage du grand peuplier qui s'élevait à l'angle de la Place du Château sur le Vieux Port, nous avons reçu comme explications que les racines de cet arbre endommaient gravement et irrémédiablement la chaussée.

### Les conteneurs à ordures qui ornent la vue du Léman et du Port

Ils s'offrent à notre vue, lorsqu'on passe devant l'Ancienne Douane (à l'emplacement où se trouvait le peuplier). Les autorités nous ont affirmé qu'ils devraient être déplacés. Des solutions sont recherchées et étudiées pour soustraire cette installation indispensable mais disgracieuse aux regards de ceux qui arrivent à Morges.

### Les antennes de téléphonie mobile Orange dans le clocher du temple

L'ASM a fait opposition à l'octroi de ce permis de construire. Nos arguments étaient multiples : Le remplacement des abat-son en bois par de nouveaux en fibre de verre pourrait modifier le son des cloches, l'installation, même réalisée avec précaution, atteint l'édifice, les retombées des ondes sur les utilisateurs sont mal connues, surtout, le symbole que constitue l'église n'est pas compatible avec un tel usage.

Nous avons été très surpris de voir que nous étions très peu suivis : les autorités ecclésiastiques, le service des monuments historiques acceptent cette utilisation du clocher de l'église. Des contacts pris au dehors de Morges et même du canton nous ont forcés de constater que nous étions très seuls dans notre opposition, si bien que, lorsque la Municipalité nous a informés qu'elle levait celle-ci, votre comité a renoncé à recourir.

### Les enseignes en vieille ville

Plusieurs personnes ont transmis à l'ASM des protestations ou des questions concernant les enseignes qui au gré des rénovations ou ouvertures de commerce fleurissent dans la vieille ville. Cherchant à se renseigner sur les mesures de prévention que la Municipalité appliquaient pour promouvoir l'esthétique de notre cité historique, l'ASM a été surprise de constater que le règlement communal entré en vigueur en 1972 avait été abrogé et que la loi cantonale n'était pas appliquée. Nous avons suggéré à la Municipalité de revoir la question à l'instar d'Yverdon qui a promulgué récemment un règlement et de Payerne qui est en train de travailler sur ce thème. Le Service de l'urbanisme et des nouvelles constructions a déjà réalisé un travail d'observation en photographiant la grande diversité des réclames morgiennes. Les illustrations présentées ici vous donnent un aperçu de ce qui s'offre à nos regards dans le cœur historique de notre cité. Affaire à suivre !



## **Journées du patrimoine, samedi 8 et dimanche 9 septembre 2001,**

L'animation de ces journées sera essentiellement centrée sur le Musée Alexis Forel :

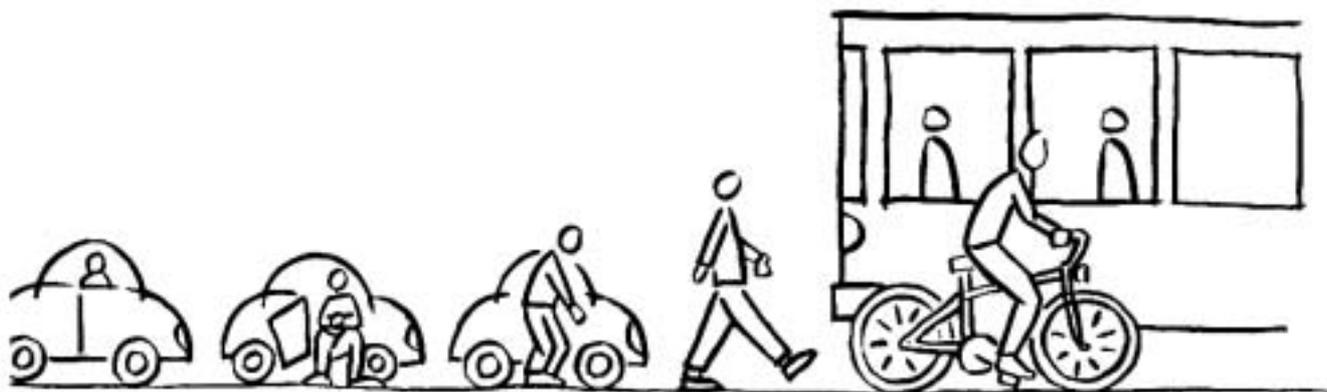
### *Samedi 8 septembre*

- 14h 00 à 17h 00 Les différentes étapes de la fabrication d'une poupée
- 14h 30 La restauration du surtout de table en verre vénitien
- 15h 00 Départ d'une visite commentée de la ville (Guides d'accueil ASM/MDA)
- 16h 00 Quel avenir pour le Musée Alexis Forel ?
- 17h 00 Apéritif

### *Dimanche 9 septembre*

- 14h 00 à 17h 00 Les différentes étapes de la fabrication d'une poupée
- 15h 00 Départ d'une visite commentée de la ville (Guides d'accueil ASM/MDA)
- 15h 00 Quel avenir pour le Musée Alexis Forel ?
- 16h 00 Théâtre de Gaspard

## **22 septembre 2001 «En ville, sans ma voiture!»**



Cette année, les transports publics morgiens seront gratuits ce jour-là. Ne manquez donc pas de gagner la ville à pied, à vélo ou en bus ce samedi afin de contribuer à une baisse significative de circulation à Morges.

**Un nouveau livre de Paul Bissegger:**

**ENTRE ARCADIE ET PANTHEON**

*Grandes demeures néoclassiques  
aux environs de Rolle*

L'auteur du volume des *Monuments d'art et d'histoire* consacré à la ville de Morges (1998) dont il a déjà été question dans notre bulletin, s'apprête à faire paraître une nouvelle et importante étude consacrée à un patrimoine exceptionnel situé sur les communes d'Allaman, Bursinel, Gilly, Perroy et Rolle. En effet, plusieurs maisons de campagne y attisent de longue date l'intérêt du public: La Gordanne est d'importance européenne (comme en témoigne l'afflux de 3000 visiteurs à l'occasion des *Journées du patrimoine* en 1998!), Beaulieu et Choisi occupent une place de premier plan dans notre patrimoine national, tandis que Fraid'Aigue, Grand et Petit Fleur d'Eau, Fleuri, l'Oujonnet et Bellerive jouent très honorablement un rôle régional.

L'intérêt de ces propriétés est dû à divers facteurs:

- **les maîtres de l'ouvrage.** Vaudois très fortunés ayant séjourné longtemps en France et en Italie, ou étrangers, comme ce Hollandais dont la carrière militaire en Allemagne lui valut l'hostilité personnelle de Napoléon.
- **les architectes.** Enfin on découvre des noms qui permettent de mieux situer ces créations dans leur contexte culturel.
- **l'exceptionnelle qualité artistique de ces bâtiments**, agrémentés de peintures, de sculptures et environnés de parcs magnifiques. Tous ces édifices se réfèrent aux grands modèles de l'architecture néoclassique européenne. Ainsi, La Gordanne imite - avec des améliorations! - une villa anglaise, qui renvoie elle-même au célèbre Panthéon de Rome.

Cette publication, rédigée de manière détaillée et agrémentée de plus de 300 illustrations en noir/blanc et en couleurs, fera découvrir des merveilles insoupçonnées et habituellement inaccessibles au public.

A paraître dans la *Bibliothèque historique vaudoise* en novembre 2001.

**Prix de souscription: env. 55.- + frais de port jusqu'au 30 novembre 2001**

(environ Fr. 65.- + port dès le 1<sup>er</sup> décembre 2001).

-----  
A commander à la *Bibliothèque historique vaudoise*, Grand-Chêne 8, 1003 Lausanne.

Nom : .....

Adresse : .....

.....

.....

commande l'ouvrage de P. Bissegger

« **Entre Arcadie et Panthéon** »

date et signature : .....

.....

*La Gordanne (Perroy)*



## Visitez Morges



**En juillet et août,**

*chaque vendredi,*

les guides d'accueil ASM MDA,  
vous offrent

### *UNE VISITE DE LA VILLE A PIED*

Départ : **9h30 heures**  
devant l'Office du tourisme, face au château

Durée ; **environ 2 heures**

Prix : **par personne, 10.- SFr.**  
**retraités, 5.- SFr.**  
**enfants, apprentis, étudiants, gratuit**

Informations: **Office du Tourisme, Rue du Château,**  
**1110 Morges**  
**Tél. 021 / 801 32 33 – Fax 021 / 801 31 30**  
**Internet : [www.morges.ch/tourism](http://www.morges.ch/tourism)**  
**E-mail : [tourism@morges.ch](mailto:tourism@morges.ch)**

*Pour les groupes, réservation obligatoire également à  
l'Office du tourisme.*

*On peut aussi y obtenir des visites guidées sur demande*